

## Délibération 2025-092

### Administration Générale - Maintien d'un Vice-Président dans ses fonctions

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, régulièrement convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la Salle Bernadou à Villemur-sur-Tarn, sous la présidence de M. Jean-Marc DUMOULIN, Président, sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 9 décembre 2025.

#### Participants

Bessières	M. Bernard BERINGUIER, M. Cédric MAUREL, Mme Mylène MONCERET, Mme Christel RIVIERE
Bondigoux	M. Didier ROUX
Buzet-sur-Tarn	M. Patrick BONNASSIES, Mme Ghislaine CHARLES, Mme Katia GUERRERO, M. Gilles JOVIADO
La Magdelaine-sur-Tarn	M. Maxime ANTONY, Mme Isabelle GAYRAUD
Layrac-sur-Tarn	M. Thierry ASTRUC
Le Born	
Mirepoix-sur-Tarn	Mme Sonia BLANCHARD ESSNER, M. Jean-Louis RICHARD
Villematier	M. Jean-Michel JILIBERT
Villemur-sur-Tarn	Mme Corine BRINGUIER, M. Georges CHEVALLIER, Mme Florence DELTORT, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Aurore DUQUENOY, M. Jean-Michel MICHELOT, Mme Agnès PREGNO, M. Daniel REGIS

#### Conseillers ayant donné pouvoir

M. Ludovic DARENGOSSE a donné pouvoir à Mme Mylène MONCERET  
M. Aïli HAMDANI a donné pouvoir à M. Cédric MAUREL  
M. Julien ASSIE a donné pouvoir à M. Gilles JOVIADO  
Mme Karine SAUNIER a donné pouvoir à M. Jean-Michel JILIBERT  
M. Michel SANTOUL a donné pouvoir à M. Daniel REGIS

#### Conseillers excusés

M. Robert SABATIER

#### Conseillers absents

Mme Carole LAVAL  
M. Patrice BRAGAGNOLO

#### Secrétaire de séance

Mme Florence DELTORT

Membres en exercice - 31 | Membres présents - 23 | Pouvoirs - 05 | Membres absents - 03

## Exposé

Monsieur le Président indique à l'assemblée qu'en date du 18 avril 2025, il a été pris un arrêté de retrait de délégation de fonction de Monsieur Didier ROUX, 7ème Vice-Président.

En application du 3ème alinéa de l'article L.2122-18 du CGCT transposable aux EPCI par renvoi de l'article L.5211-2 du même code, le Conseil Communautaire doit se prononcer sur le maintien du Vice-Président dans ses fonctions.

Le vote du Conseil Communautaire sur le maintien ou non d'un Vice-Président dans ses fonctions doit s'effectuer à scrutin public. Dans le cas où le vote à bulletin secret est demandé par 1/3 des membres du Conseil, celui-ci peut être réalisé.

## Décision

Entendu cet exposé, et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le Conseil Communautaire, décide :

- **De ne pas maintenir** le vice-président dans ses fonctions
- **De mandater** M. le Président pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de cette décision.
- **De préciser** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant de l'Etat.

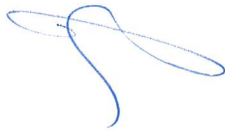
## Résultats du vote à bulletin secret

Votants – 28 | Maintien – 7 | Retrait – 15 | Nuls – 1 | Blancs – 5

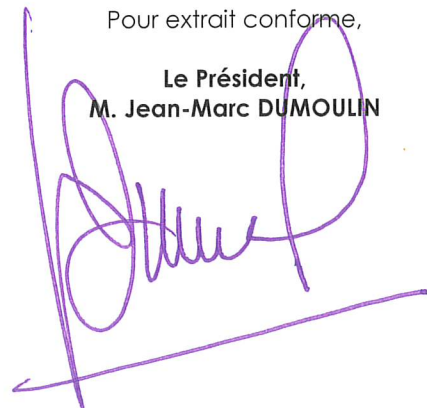
Voir PV du vote à bulletin secret en suivant.

Ainsi fait et délibéré à Salle Bernadou à Villemur-sur-Tarn, les jours, mois et an que dessus.

La Secrétaire de Séance,  
Mme Florence DELTORT



Pour extrait conforme,  
Le Président,  
M. Jean-Marc DUMOULIN



Certifié exécutoire,  
Les formalités de publicité ayant été effectuées,  
Le 26 DEC. 2025

## PROCES VERBAL Vote à bulletin secret

### Point : 2

#### Titre : Maintien de M. Didier ROUX dans ses fonctions de Vice-Président de la Communauté de Communes Val Aïgo

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre à dix-huit heures trente, sous la présidence de M. Jean-Marc DUMOULIN, Président, le Conseil Communautaire s'est réuni en Salle Bernadou à Villemur-sur-Tarn.

Assesseurs proposés par le Président de l'Assemblée, avec l'accord de cette dernière:

- Mme Isabelle GAYRAUD \_\_\_\_\_
- Mme Agnès PREGNO \_\_\_\_\_

### Mentions du vote :

**MAINTIEN**

**RETRAIT**

### Résultats

Après dépouillement effectué par les assesseurs, les résultats du scrutin sont les suivants :

Nombre de Conseillers en Exercice	31
Nombre de Conseillers présents	23
Nombre de Conseillers absents	8
Nombre de pouvoirs	5
Emargement	28
Nombre d'enveloppes dans l'urne	28

**Résultats :**

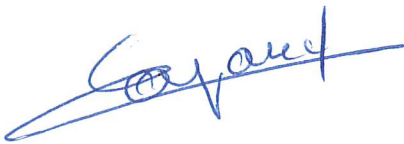
Bulletins	Nombres
MAINTIEN	7
RETRAIT	15
NULS	1
BLANCS	5
TOTAL	28

Le résultat du vote de l'assemblée est le suivant :

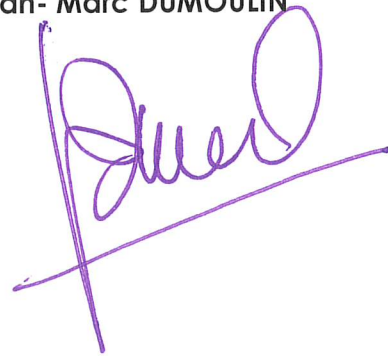
M. Didier ROUX n'est pas maintenu dans ses fonctions de Vice-Président de la Communauté de Communes.

Fait à Villemur-sur-Tarn, le 18 Décembre 2025

L'assesseur  
Mme Isabelle GAYRAUD



Le Président,  
Jean- Marc DUMOULIN



L'assesseur  
Mme Agnès PREGNO

